

Musée Comtois - Restauration de deux décors en toile peinte du marionnettiste BRUN - Demande de subvention auprès de la DRAC

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : De 1996 à 2003, le Musée Comtois a restauré la totalité de la collection de marionnettes Franceschi (vingt quatre pièces).

En 2004 la restauration des marionnettes de la collection Brun-Coulon a été engagée. Parallèlement, cinq décors de théâtre en toile peinte utilisés par le marionnettiste Brun ont également besoin d'être restaurés. Il serait commencé cette année par deux œuvres actuellement présentées au public, «le parc d'un palais à l'italienne» et «la forêt», peintures à l'huile sur toile du XIX^{ème} siècle.

Le budget de ces deux restaurations s'établit à 9 890 € financé comme suit :

- Ville de Besançon	6 910 €
- DRAC	2 980 €

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 2 980 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et dès réception de l'arrêté attributif à en inscrire le montant au budget de l'exercice courant par décision modificative en recette au chapitre 13.322.1321.509.54030 et en dépense au chapitre 21.322.2316.509.54030.

«M. Michel JOSSE : Je voudrais demander à M. l'Adjoint ROIGNOT de qui dépend le Musée Comtois : de la CAGB ou de la Ville ?

M. LE MAIRE : Le Musée Comtois dépend de la Ville, le Musée de Nancray dépend de la CAGB à 50 % et du Département du Doubs à 50 %.

M. Michel JOSSE : Merci.

M. LE MAIRE : C'est un syndicat mixte à Nancray et un musée municipal à la Citadelle».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal décide d'adopter, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 décembre 2004.